



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 7 septembre 2023

Lutte contre la précarité alimentaire : la chaîne alimentaire se mobilise

Marc Fesneau réunit les principales associations et les acteurs des filières agricoles et agroalimentaires

Pour répondre aux difficultés rencontrées par les associations d'aide alimentaire, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a convié, ce mercredi 6 septembre, à une réunion de travail les filières agricoles et agroalimentaires ainsi que les principales associations d'aide alimentaire.

Face à une augmentation des coûts logistique, de l'énergie et du prix des denrées alimentaires (+ 15% en un an), l'ensemble des associations d'aide alimentaire sont actuellement confrontées à des difficultés majeures. Cette situation de crise est accentuée par une hausse massive et rapide du nombre de demandeurs (entre +20% et +30% selon les associations).

Dans ce contexte, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire mobilise les filières agricoles et alimentaires françaises pour dégager collectivement des solutions concrètes et opérationnelles pour accroître les denrées disponibles pour les associations.

Une réunion de travail présidée par le ministre s'est tenue le 6 septembre avec les représentants des filières agricoles, alimentaires et les associations de dons alimentaires.

Les agriculteurs et les acteurs de la filière alimentaire occupent en effet un rôle décisif pour appuyer durablement et qualitativement l'aide alimentaire.

Plusieurs pistes de travail ont été dégagées :

- Des mesures de simplification sur les dons agricoles et alimentaires y compris sur le volet fiscal.
- L'amélioration et l'optimisation de la logistique entre les différents opérateurs de la solidarité alimentaire.
- La nécessité d'identifier les produits dont manque les associations.

Dans ce cadre, des premières mesures concrètes ont été discutées, notamment sur la base de la concertation mise en œuvre dans le cadre du groupe de travail dédié du Comité de coordination contre la précarité alimentaire. En ce sens, le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire mobilisera ses services pour renforcer les actions de lutte du Gouvernement contre la précarité alimentaire.

Enfin, le Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire appelle les filières de production agricoles et alimentaires qui sont déjà mobilisés et solidaires à un effort tout particulier, afin de répondre au plus vite aux besoins en denrées alimentaires exprimés par les associations.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU
Tél : 01 49 55 59 74

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère

Tél : 01 49 55 60 11

ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr

@Agri_Gouv